

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 27-avr.-2009

Date de révision 28-déc.-2021

Numéro de révision 9

1. Identification

Nom du produit Méthanol

AC610400000; AC610400010; AC61040019R; AC61040019S; Cat No.:

AC61040050R; AC61040050S; AC610401000; AC61040115R;

AC61040115S; AC61040200R; AC61040200S

No. CAS 67-56-1 **Synonymes** Methyl alcohol

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road, Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11 Numéro d'appel d'urgence

> Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015**

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2 Toxicité orale aiquë Catégorie 3 Toxicité cutanée aiguë Catégorie 3 Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 1

Organes cibles - nerf optique, Système nerveux central (SNC).

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 1

répétée)

Organes cibles - Rein, Foie, rate, Sang.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

Risque avéré d'effets graves pour les organes

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Rincer la bouche

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Poison, peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Méthanol	67-56-1	>95

Méthanol

4. Premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au

médecin traitant.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Ne pas utiliser la

méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Difficulté à respirer. Peut causer la cécité: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique,

des nausées et des vomissements Traiter en fonction des symptômes

Traiter en fonction des symptomes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool. Une eau atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 9.7 °C / 49.5 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 455 °C / 851 °F

Limites d'explosivité

Supérieures31.00 vol %Inférieure6.0 vol %

Sensibilité aux chocs Aucun renseignement disponible Sensibilité aux décharges Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Formaldéhyde.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

Santé Inflammabilité Instabilité Dangers physiques
1 3 0 N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Entreposage.

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Zone contenant des substances inflammables. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts. Anhydrides acides. Chlorures d'acide. Bases fortes. Métaux. Peroxydes.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
		nnique					
Méthanol	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 6000 ppm
	TWA: 262	STEL: 250 ppm	STEL: 250 ppm	TWA: 262	STEL: 250 ppm	200 ppm	TWA: 200 ppm
	mg/m³	Skin	Skin	mg/m³	Skin	(Vacated) TWA:	TWA: 260
	STEL: 250 ppm			STEL: 250 ppm		260 mg/m ³	mg/m³
	STEL: 328			STEL: 328		(Vacated) STEL:	STEL: 250 ppm
	mg/m³			mg/m³		250 ppm	STEL: 325
	Skin			Skin		(Vacated) STEL:	mg/m³
						325 mg/m ³	_
						Skin	
						TWA: 200 ppm	
						TWA: 260	
						mg/m³	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Protection des mainsLunettes de protection à fermeture étanche
Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchouc butylique	> 480 minutes	0.35 mm	Comme testé sous EN374-3
Viton (R)	> 480 minutes	0.70 mm	Détermination de la résistance à
			la perméation des produits
			chimiques

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu **Type de filtre recommandé**: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurd'alcool

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

pH Non applicable
Point/intervalle de fusion -98 °C / -144.4 °F

Point/intervalle d'ébullition 64.7 °C / 148.5 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair9.7 °C / 49.5 °FTaux d'évaporation5.2 (éther = 1)Inflammabilité (solide, gaz)Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

 Supérieures
 31.00 vol %

 Inférieure
 6.0 vol %

 Pression de vapeur
 128 hPa @ 20 °C

Pression de vapeur 128 nPa @ 20 °C Densité de vapeur 1.11

Densité de vapeur 1.11

Densité 0.791

Solubilité Miscib

SolubilitéMiscible avec l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation455 °C / 851 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 0.55 cP at 20 °C

Formule moléculaire C H4 O
Masse moléculaire 32.04
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) 100

Méthanol

Tension superficielle

0.02255 N/m @ 20°C

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stable dans des conditions normales. Stabilité

Conditions à éviter Produits incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes, des

surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Anhydrides acides, Chlorures d'acide, Bases fortes,

Métaux. Peroxydes

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Formaldéhyde

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Composant DL50 orale		DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Méthanol	LD50 = 1187 - 2769 mg/kg (Rat)	LD50 = 17100 mg/kg (Rabbit)	LC50 = 128.2 mg/L (Rat) 4 h

Toxicologically Synergistic

Tétrachlorure de carbone

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de lonque durée

Irritation Peut causer une irritation de la peau et des yeux

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un Cancérogénicité

cancérogène.

Composant	oosant No. CAS CIRC		NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Méthanol	67-56-1	Non inscrit(e)				

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Component substance is listed on California Proposition 65 as a developmental hazard. Effets sur le développement

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique nerf optique Système nerveux central (SNC)

Rein Foie rate Sang STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible Danger par aspiration

Peut causer la cécité: L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des Symptômes / effets, aigus et différés

symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des

vomissements

Renseignements sur les Aucun renseignement disponible

Méthanol

perturbateurs endocriniens

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Méthanol	Non inscrit(e)	Pimephales promelas: LC50	EC50 = 39000 mg/L 25 min	EC50 > 10000 mg/L 24h
		> 10000 mg/L 96h	EC50 = 40000 mg/L 15 min	_
		_	EC50 = 43000 mg/L 5 min	

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

Composant	Log Poctanol/eau
Méthanol	-0.74

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

	Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Г	Méthanol - 67-56-1	U154	<u>-</u>

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1230
Nom officiel d'expédition Méthanol
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II

_ TMD

No ONU UN1230
Nom officiel d'expédition Méthanol
Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1

Groupe d'emballage

<u>IATA</u>

No ONU UN1230
Nom officiel d'expédition Méthanol
Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1230
Nom officiel d'expédition Méthanol
Classe de danger 3
Classe de danger subsidiaire
Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory	EINECS	ELINCS	NLP
					notification -			
					Active-Inactive			

Méthanol

Méthanol	67-56-1	Х	-	Χ	ACT	IVE	200-659-6	-	-
Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
Méthanol	Part 1, Group A Substance Part 5, Individual Substances Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	Règlement REACH (CE 1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Méthanol	-	Use restricted. See item 69. (see link for restriction details)	-

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Méthanol	67-56-1	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Méthanol	67-56-1	notification des accidents majeurs	Exigences relatives aux rapports de sécurité 5000 tonne	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Méthanol

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 27-avr.-2009

 Date de révision
 28-déc.-2021

 Date d'impression
 28-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité